

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250312-2025\_004\_BC\_4-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 10 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 16 L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DIX MARS à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de  
Nombre de présents : 11 M. Emmanuel SERAPHIN, Président.  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 1 **Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_004\_BC\_4**  
*Attribution de subvention au bricobus rural porté par les Compagnons Bâtisseurs de La Réunion sur la période 2025*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

Nombre de votants : 15

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
4 mars 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
18/03/2025

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2025**

**AFFAIRE N°2025\_004\_BC\_4 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU BRICOBUS RURAL PORTÉ PAR LES COMPAGNONS BÂTISSEURS DE LA RÉUNION SUR LA PÉRIODE 2025**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

Les Compagnons Bâtitisseurs portent depuis 2021 le bricobus rural. Il vient compléter le bricobus actif dans les Quartiers Politique de la Ville. Le bricobus est une action collective, itinérante et mobilisatrice localement et basée sur les capacités à agir et l'engagement solidaire et bénévole des bénéficiaires. Elle a permis de structurer des interventions techniques sur l'habitat et de repérer des familles en difficulté. L'enjeu est de travailler en articulation avec les acteurs (associations, bailleurs...) du territoire. Cette action globale contribuera à l'atteinte des objectifs du Contrat d'Engagement contre le Mal Logement 2021-2026.

**Objectifs de l'action**

L'action a pour objectif de contribuer au repérage, à l'orientation de situations de mal-logement, de précarité énergétique et de favoriser des actions concrètes de chantier par une large communication de grande proximité.

Cette action permettra de :

- Toucher des ménages qui, par nature, ne se manifestent pas auprès des acteurs ou des plateformes de la rénovation pour les amener vers des parcours de réhabilitation de leur logement,
- Rendre accessible également et investir l'espace public afin de susciter la participation des habitants, de leur permettre de s'interroger sur leurs conditions de logements ou bien celle de leurs voisins, amis, connaissances, et d'engager collectivement des solutions adaptées et réactives,
- Favoriser des solidarités de voisinage et aiguiller les situations repérées,
- Relever et caractériser les blocages initiaux des situations non prises en compte par les dispositifs,
- Intervenir au plus près des ménages pour trouver des solutions adaptées à leurs situations

**Bilan du bricobus rural 2024**

10 familles ont bénéficié de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA):

-5 à Trois Bassins :

-5 à Saint Leu.

## Bilan financier 2024

Le Territoire de l'Ouest a participé au fonctionnement du projet à hauteur de 78 184€ sur une enveloppe globale de 124 639€.

### Le périmètre d'intervention

Le bricobus rural concerne l'ensemble du territoire en dehors des 10 Quartiers Politique de la Ville.

### Le public cible du bricobus rural

Le public cible est les ménages fragilisés et confrontés au mal logement de manière concrète qui ne peuvent pas remédier seuls aux défauts de leur logement du fait :

- de revenu faible ;
- de l'isolement ;
- de la méconnaissance des dispositifs d'aide ;
- de leurs situations hors des critères des aides.

### Les modalités techniques d'intervention

Les équipes des Compagnons Bâisseurs interviennent dans le cadre des diagnostics sociotechniques des auto-réhabilitations accompagnées pour des non bénéficiaires.

Dans le cadre de l'ARA, les travaux sont planifiés sur 10 chantiers (d'environ 15 jours) et disposent d'une enveloppe pour l'acquisition des matériaux estimée à 80 000 €. A la suite de ces interventions, des dépannages pédagogiques et prêts d'outils chez les familles suivies sont prévus selon les situations.

### Le budget prévisionnel de fonctionnement pour la période 2025

Le projet pour la période 2025 sera de 181 427€. Le Territoire de l'Ouest participe au fonctionnement du projet à hauteur de 80 000€.

| DÉPENSES            |                  | RECETTES                  |                  |
|---------------------|------------------|---------------------------|------------------|
| Achat               | 34 400 €         | Participation des ménages | 2 400 €          |
| Services extérieurs | 11 239 €         | <b>TCO</b>                | <b>80 000 €</b>  |
| Déplacements        | 22 270€          | Communes                  | 4 000 €          |
| Impôts taxes        | 2 037 €          | CAF                       | 36 422 €         |
| Autres charges      | 326 €            | Fonds de dotations        | 58 605 €         |
| Salaires            | 106 509 €        |                           |                  |
| Dotation provisions | 4 646 €          |                           |                  |
| <b>TOTAL</b>        | <b>181 427 €</b> | <b>TOTAL</b>              | <b>181 427 €</b> |

Les communes qui bénéficieraient du bricobus rural au titre de la convention 2025 seraient:

- Trois Bassins ;
- Saint Leu ;
- La Possession ;
- Saint Paul.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/02/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 06/02/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

Envoyé en préfecture le 12/03/2025  
Reçu en préfecture le 12/03/2025  
Publié le   
ID : 974-249740101-20250312-2025\_004\_BC\_4-DE

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **VALIDER** la participation du Territoire de l'Ouest à hauteur de 80 000,00€ pour le projet bricobus rural 2025;
- **VALIDER** le projet de convention « Bricobus rural 2025 » ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention entre le Territoire de l'Ouest et les Compagnons Bâisseurs et tous les actes y afférents.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président